

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 43 (2001)

Rubrik: La vie des monuments

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vie des monuments

Philippe BRIDEL et Matthias KAUFMANN

Entretien et restaurations

Aux Thermes de Perruet (*insula 29*), le programme de restauration du *tepidarium* a connu une étape importante avec la mise en place de dallettes de béton teinté venues se substituer à celles de l'*area* d'origine, en terre cuite, qui étaient trop endommagées pour être conservées *in situ* (fig. 1). Les lacunes de ce dallage qui remontent à l'antiquité ont été maintenues et parfois couvertes de gravier pour éviter le développement de la végétation. Le

réseau des pilettes qui portaient la *suspensura* a été remonté sur quelques assises ; tout est désormais prêt pour la reconstitution didactique, sur une petite surface dans l'angle nord-ouest du local, du dispositif complet de l'hypocauste. Ces travaux sont programmés pour 2002, et devraient être complétés par une restauration similaire de la partie dégagée de l'*area* du *caldarium*. Restera alors à assurer la conservation durable du bassin du *frigidarium*. Une nouvelle version du panneau d'information touristique a remplacé l'ancienne, aux deux emplacements où il apparaissait.



Fig. 1. Les Thermes de Perruet. Le sol restauré du tepidarium. Photo MRA.

Restauration ou reconstruction?

Pour près des deux tiers, les dalles de terre cuite du sol de l'*area du tepidarium* ont été remplacées par des fac-similés de ciment teinté (fig. 2-6). Les pilettes de l'hypocauste, réalisées par empilement de petits carreaux de terre cuite, ont été démontées une nouvelle fois, leurs éléments nettoyés du mortier au ciment qui en assurait l'assemblage depuis la restauration des années 1950 (fig. 7), puis remontées sur quelques assises à l'aide d'un mortier à la chaux. En recourant à des matériaux originaux conservés au dépôt du Musée, et à des fins didactiques, on reconstituera bientôt, dans l'angle nord-ouest de la salle, un petit secteur du dispositif de l'hypocauste sur toute sa hauteur, y compris le sol de mortier recouvert de dalles polies de calcaire sur lequel on circulait. On reconstituera aussi très partiellement les canaux ménagés de place en place dans les murs pour assurer l'évacuation des fumées et le chauffage des parois, en y disposant quelques uns des boisseaux de terre cuite qui les constituaient.



Fig. 2. Détail du sol du tepidarium. Etat avant restauration. Photo MRA.



Fig. 3. Même détail après restauration. Les lacunes du dallage déjà présentes lors du dégagement de 1954 ont été comblées par du gravier. Photo MRA.

Cette opération de réhabilitation radicale va-t-elle trop loin? Relève-t-elle de la conservation, de la restauration, de la reconstruction ou de l'anastylose? Qu'en est-il de l'authenticité de ce monument, que reste-t-il de son aspect original? Combien d'ajouts un édifice ruiné peut-il supporter sans perdre son statut de monument pour ne devenir plus qu'une réplique quelconque? Les matériaux modernes résisteront-ils bien aux nombreuses causes de dégradation qui subsistent? Qu'en est-il de leur compatibilité physico-chimique avec les éléments antiques qui subsistent? A-t-on accordé assez d'attention à l'élimination des sources de dégradation ou s'est-on soucié avant tout de la mise en valeur du monument?

Telles sont les questions, parmi bien d'autres, que pose la conservation d'un édifice ruiné. Elle doit répondre à des exigences nombreuses et souvent contradictoires: conservation fidèle de l'état original autant que faire se peut, maîtrise des problèmes de stabilité physique du bâtiment, faisabilité technique et financière des interventions de restauration, contexte politico-culturel, exigences touristiques, etc.

Ce n'est que par une approche largement interdisciplinaire que des compromis un tant soit peu satisfaisants, mais inévitables, peuvent être trouvés. La démarche peut et doit se poursuivre après l'intervention elle-même, car une seule chose est certaine: ce ne sera pas la dernière restauration.



Fig. 4. Le sol du tepidarium. Etat au commencement des travaux. Au fond, une flaue d'eau due à la remontée périodique de la nappe phréatique. Avec les gels hivernaux, c'est l'un des facteurs principaux de la dégradation du monument. Photo MRA.



Fig. 5. Le même secteur après restauration. Pour près des deux tiers, le dallage de terre cuite original a été remplacé par des dalles de ciment teinté. Photo MRA.



Fig. 6. Réparation du dallage. Pour conserver la position originale de chacun d'eux, c'est dalle par dalle qu'on prélève les éléments dégradés et qu'on pose les nouveaux sur un lit de gravier très fin. Photo MRA.



Fig. 7. Le mortier dur des années 1950 est enlevé avant remontage des pilettes, qui seront scellées par un mortier de chaux légèrement teinté. Photo MRA.

La *Porte de l'Ouest*, dont ne sont visibles que la tour nord et le départ du couloir qui la dessert, avait été découverte en 1963 lors de la construction de la route de contournement du Faubourg, puis fouillée en 1964 et 1965, et restaurée en 1966. Les soins attentifs dont elle a bénéficié depuis n'ont pas empêché une lente dégradation des chapes couvrant les murs et du garnissage des joints de la maçonnerie. Il a donc fallu procéder à un diagnostic attentif des dégâts puis mener une campagne de réhabilitation de la restauration de 1966. Partout où les joints, parfois réparés avec un mortier trop riche en ciment, avaient fini par éclater sous l'effet des remontées d'humidité et du gel, ils ont été nettoyés et garnis d'un mortier à la chaux laissant les maçonnerie «transpirer» et compatible avec le mortier romain d'origine. Les chapes, pourtant de bonne qualité, présentaient quelques fissures ou décollements localisés qui ont été purgés et réparés. Lors de ces travaux, il a été porté un soin particulier au bon écoulement des eaux pluviales; leur stagnation en certains points était apparue comme l'une des principales causes des dégâts constatés.

Cette opération classique d'entretien périodique approfondi, qui devrait s'imposer pour tous les monuments en moyenne trois fois par siècle, s'est conclue par la mise en place d'une nouvelle couche de gravier protecteur sur les surfaces délimitées par les murs visibles (fig. 8).



Fig. 8. La porte de l'Ouest. Etat après restauration. Photo MRA.

Restaurer une restauration



Fig. 9. Détail d'une chape de mur dégradée. Photo MRA.



Fig. 10. La même chape après restauration. Une saignée a été pratiquée au pied du mur de gauche pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Photo MRA.



Fig. 11. Pour permettre au mortier de restauration de s'accrocher à l'ancien, il a fallu procéder à un nettoyage profond par hydrosablage. La photo illustre l'effet de ce type de nettoyage sur une chape. Photo MRA.



Fig. 12. Les travaux au mortier de chaux se font durant la belle saison. Pour éviter une dessiccation trop rapide par le soleil ou le vent, le mortier frais est protégé par des toiles de jute régulièrement arrosées. Photo MRA.

La *Tornallaz*, est à nouveau accessible au public depuis juin 2001 (fig. 13). Cette vieille tour de l'enceinte romaine, rehaussée aux XIV^e-XV^e siècles et restaurée au début du siècle passé, avait reçu au printemps sa nouvelle vêture : un jointoyage un peu en retrait, dégageant complètement la face des moellons réguliers de calcaire jaune pour les parements romains, un crépi *pietra rasa* légèrement rosé pour les maçonneries relevant des transformations plus tardives. Il n'a finalement pas été jugé utile de marquer le coup de sabre repéré lors de l'analyse des murs, et que l'on croyait être le témoin d'un état de la tour qui aurait été couverte d'un simple pan de toit oblique. Selon les spécialistes de l'Atelier d'Archéologique Médiévale de Moudon, il ne s'agirait en fait que d'un simple arrêt de chantier, les mortiers étant identiques de part et d'autre de cette ligne, qui est pourtant interrompue par la base de trois créneaux, murés à la reprise de l'ouvrage. Quelques dalles du couronnement crénelé restauré au début du siècle passé ont été remplacées par des pièces neuves et l'évacuation des eaux

météoriques améliorée par la pose d'une longue gargouille qui les éloigne du pied du monument.

Les *Thermes de l'insula 19*, dont le projet de mise en valeur est toujours en sommeil dans l'attente d'une décision du Tribunal administratif, se dégradent sans doute lentement sous le mince remblai et les modestes abris censés en assurer la conservation provisoire, depuis bientôt huit ans. Un entretien régulier de la clôture, des désherbagages et des débroussaillages répétés de cette parcelle qui semble à l'abandon tentent d'éviter les intrusions de curieux et de réduire l'impact de la végétation sur les structures réenfouies, qu'on espère bien pouvoir un jour présenter à nouveau au public.

Le *sanctuaire du Cigognier* a bénéficié des soins habituels : en quelques points, des pierres déchaussées du parement ont été réassujetties, et des éléments de chapes reconstitués. Mais la grande opération qui s'annonce, c'est bien la fouille de l'emprise de la *cella* du temple lui-même. Suite à un legs fait par Élisabeth Louise Ryser, l'Association



Fig. 13. La Tornallaz. Photo MRA, juin 2001.

Pro Aventico est devenue propriétaire de la parcelle où se dresse encore la maison construite par son père Jules-Charles Ryser en 1925-1926 sur le *podium* même du temple. Cette construction avait été érigée avec l'assentiment des autorités cantonales qui n'avaient alors pas su trouver la somme de quelques milliers de francs que le propriétaire demandait pour prix de son terrain. La première étape qui s'impose, c'est bien la démolition de cette modeste maison, décidée par le Comité et entérinée par l'Assemblée de l'Association Pro Aventico en 2000 déjà. Elle est programmée pour le printemps 2002 et viendra agréablement dégager la vue sur la colonne du Cigognier et sur le théâtre pour les touristes empruntant la route du Faubourg. Un programme de fouille et de mise en valeur du site pourra suivre.

L'entretien courant des surfaces propriétés de l'État a été efficacement assuré par M. Walter Stähli, notre concierge-jardinier, à qui incombe encore des tâches de gardien-remplaçant du musée. L'équipe avenchoise du Voyer du VII^e arrondissement s'est chargée de faucher les talus du Théâtre et de l'Amphithéâtre. La voirie communale fait son possible pour maintenir en état la Porte de l'Est, la Tornallaz, le mur d'enceinte et son fossé. Grâce à cette collaboration bien rodée, et en dépit d'un programme chargé pour tous les intervenants, les visiteurs du site sont donc assurés de trouver des monuments qui ont fière allure.

Manifestations

A l'Amphithéâtre, le 7^e festival d'opéra a accueilli plus de 40'000 spectateurs. Au programme, l'Association Aventicum Opéra proposait huit représentations du *Rigoletto* de G. Verdi, du 5 au 20 juillet 2001. Le succès remporté par cette création dans des décors originaux est venu confirmer la réputation des Arènes dans le domaine de l'art lyrique. On notera une nouveauté bienvenue: la palissade de clôture bordant l'avenue Jomini a été habillée par le décorateur Alfredo Corno d'une toile peinte évoquant l'aspect original du mur extérieur de l'amphithéâtre (fig. 14). Un buste monumental de Verdi avait été érigé sur la place de l'église,

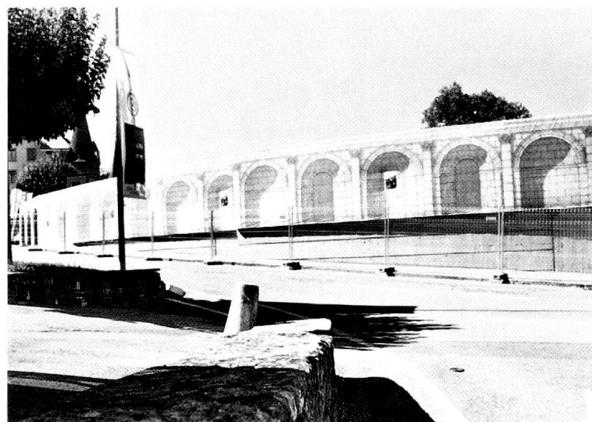


Fig. 14. Le mur extérieur de l'amphithéâtre selon Alfredo Corno, du Rigoletto de G. Verdi. Photo MRA.

pour commémorer le centième anniversaire de sa mort. Grâce au fonds d'entretien et d'amélioration alimenté par les taxes d'utilisation, l'Etat de Vaud pourra satisfaire dès 2002 un souhait des organisateurs: faire passer dans un tube enterré la ligne d'alimentation électrique provisoire du Rafour, installée jusqu'ici chaque année en aérien depuis la sous-station de l'EMS Marc-Aurèle.

Le 10^e festival Rock Oz'Arènes a vu affluer 21'000 spectateurs, les 16, 17 et 18 août 2001, pour une édition qui restera dans les mémoires (fig. 15). La grande scène, installée à l'extrême est de l'arène, a vu se succéder des vedettes

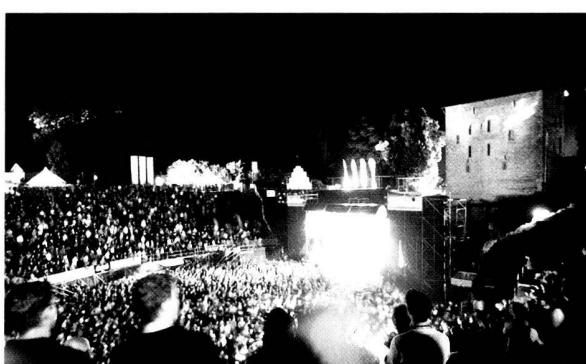


Fig. 15. Un moment du 10^e Festival Rock Oz'Arènes. Photo Rock Oz'Arènes.

illustres. Avec une fréquentation en progression de 5'000 spectateurs par rapport à l'an passé, cette manifestation assure son avenir.

La troisième édition de l'*Aventicum Musical Parade*, organisée par l'Office du tourisme d'Avenches, a vu converger vers l'amphithéâtre, les 7 et 8 septembre 2001, six fanfares qui y ont donné ensemble leur concert de clôture, accompagnées du Petit chœur du Collège d'Avenches.

Les arènes ont accueilli en outre des manifestations plus modestes comme le 12^e Carnaval Avenchois les 24 et 25 mars 2001, une étape du Rallye automobile du Old Timer Club de Berne le 20 mai 2001, puis une nouvelle présentation de ses voitures anciennes le 29 septembre, un concours organisé par une compagnie d'assurance de Genève pour les enfants de son personnel le 13 septembre, un souper-spectacle monté par une grande entreprise de Zoug pour ses nombreux collaborateurs le 15 septembre 2001, enfin le repas de Noël de la garderie d'enfants d'Avenches le 17 décembre 2001.

Au *Théâtre*, la fête du 1^{er} août a réuni de nombreux habitants de la commune et des environs pour entendre les discours officiels, chanter l'hymne national puis se restaurer et danser non loin du traditionnel feu installé à bonne distance des ruines. Quelques membres d'un groupe costumé intitulé «*Legio XI*» ont stationné au Selley les 19 et 20 août (fig. 16). Un service religieux pour une école d'officiers a été célébré le 14 octobre.



Fig. 16. Un légionnaire de la *Legio XI* et ses accompagnantes, en campement au théâtre. Photo MRA.

L'entretien des monuments d'*Aventicum* et l'utilisation occasionnelle de certains d'entre eux contribuent à la renommée du site, attirant chaque année de nombreux touristes. L'amphithéâtre est l'objet de demandes particulièrement nombreuses de mise à disposition qui ne peuvent pas être toutes satisfaites pour des raisons de calendrier ou de protection du monument. Les utilisateurs se déclarent cependant en général satisfaits des prestations offertes, que nous nous efforcerons d'assurer au mieux tout au long de l'année d'Expo.02, dans la mesure des crédits disponibles.